

—Tiens ! c'est vrai, s'écria le sergent, qui, s'emparant des habits déposés sur une chaise, se mit à en fouiller les poches.

Il tira d'abord un carnet.

—Ah ! il s'appelle le chevalier de Lozeril, fit-il, en lisant ce nom inscrit en lettres d'or sur le maroquin de la couverture.

A sa seconde fouille, il amena des liasses de billets de caisse.

—Ventrebleu ! s'écria-t-il émerveillé, de l'or et des billets ! Il avait donc vidé le Pérou !

—C'est peut-être cette énorme somme que voulait avoir son meurtrier ? dit Maurice.

—Alors, après avoir frappé, il n'aura pas eu le temps de dévaliser sa victime, ajouta le sergent qui tout à coup se mit à rire.

—Qu'avez-vous ? demanda Gardie.

—Il faisait donc des guirlandes avec ses billets ! ils sont tous percés d'un trou... comme pour y passer une ficelle, ricana le soldat, qui, pour la troisième fois, retourna aux poches.

—Tout cela ne nous apprend pas où demeure ce jeune homme et à quelle adresse nous devons prévenir les siens du malheur qui lui est arrivé. Il nous faudrait une lettre.

—J'en tiens une ! cria le sergent, qui, sous ses doigts, avait senti craquer un papier.

—Voyez vite l'adresse.

—Il n'y en a pas ! fit le militaire désappointé en tournant et retournant la lettre qu'il venait de sortir de la poche.

Il la regarda indécis, se demandant s'il devait l'ouvrir. Il prit son parti.

—Ma foi ! fit-il, je la joins telle quelle à mon procès-verbal. Le commissaire l'ouvrira lui-même, s'il le juge bon.

## XII

Quand Paris s'était enfin vu délivré de ces meurtres nocturnes dont Cartouche avait si longtemps ensanglanté la ville, on comprend quel immense retentissement devait avoir un assassinat audacieusement commis dans la nuit même qui avait suivi le supplice du célèbre voleur.

Aussi, après quinze jours déjà écoulés, parlait-on encore partout de ce qu'on appelait l'affaire Lozeril-Briquet.

Les commentaires allaient leur train sur cette cause, qui promettait d'être grosse de scandale, et chacun louait la promptitude inusitée avec laquelle la police avait su découvrir et arrêter les deux coupables que la justice tenait maintenant au plus sévère secret dans les cachots du Château.

Il est vrai de dire que le gros du public ignorait que la police, en apparence si active, avait vu sa besogne facilitée par un billet trouvé sur la victime, laquelle, disait-on, par un pressentiment du sort qui l'attendait, avait d'avance désigné le nom de ses assassins.

Le commissaire, après avoir lu cet écrit, n'avait eu qu'à prendre la peine d'aller arrêter le coupable à domicile.

Mais ce qui, surtout, alléchait les amateurs de drames judiciaires, c'était, au dire des gens bien informés, que ce crime avait enfin mis sur la trace d'un autre forfait qui, jusqu'à ce jour, était resté à l'état d'énigme.

On allait enfin avoir le dernier mot de la disparition du procureur Briquet, qu'on prétendait avoir été tué par ceux là même qui avaient tenté d'assassiner le chevalier de Lozeril. En frappant le jeune homme, suivant les on dit, ces coupables avaient voulu faire disparaître le seul témoin du premier crime.

Ignorant toute la gravité et la nature des charges que re-

vaient contre eux une patiente instruction, les deux coupables nieraient impudemment l'un et l'autre crime.

Suivant les habitudes judiciaires de l'époque, on ne communiquait pas, comme aujourd'hui, leur dossier aux accusés, et la justice tenait secrètes toutes ses découvertes pour mieux en foudroyer les criminels à l'audience.

De ces deux accusés, l'un possédait les plus déplorables antécédents. Ivrogne, joueur, spadassin, on l'avait vu toujours en quête d'écus, qu'il cherchait à se procurer par mille moyens, si maigrement scrupuleux qu'on avait dû jadis l'expulser de l'armée.

Sur l'autre complice, la malveillance trouvait moins à s'exercer ; mais, d'après le dicton : « Tel père, telle fille... » on concluait que son passé ne devait pas être de meilleur aloi.

Tout en maudissant les coupables, la rumeur publique s'attendrissait sur M<sup>lle</sup> Pauline Briquet, qui voyait le nom paternel si scandaleusement avili par une épouse coupable. On se demandait comment cette jeune fille n'avait pas été aussi la proie de deux monstres qui, pour s'assurer la fortune, avaient commencé par égorger le chef de famille.

—Son tour serait venu tôt ou tard, disaient les gens logiques.

Mais où la commisération générale trouvait le plus largement à s'étendre, c'était sur le compte de l'infortuné jeune homme qui était tombé victime des coupables, alors qu'il se préparait à les dévoiler.

Sa situation était toujours des plus gaves, et le docteur Gardie, qui l'avait recueilli dans sa maison, n'osait pas encore répondre de le sauver... surtout depuis une complication survenue dans son état, après une apparence de mieux.

Au bout de trois jours, le blessé avait repris ses sens et, bien que très faible, il avait semblé pouvoir supporter un interrogatoire.

Le docteur Gardie, suivant des instructions reçues, en avait aussitôt prévenu M. de Badières, le juge commis à cette affaire par le tribunal.

—Me reconnaissez-vous, M. de Lozeril ? avait demandé le magistrat en venant s'asseoir au chevet du jeune homme.

Le chevalier répondit affirmativement d'un signe de tête.

—Vous savez que la justice s'est chargée de vous venger des coupables qu'elle tient maintenant en sa puissance.

—Vous les connaissez donc ? souffla péniblement le blessé.

—N'avez-vous pas pris vous-même la peine de nous les désigner d'avance ?

En voyant l'air étonné de Lozeril, le juge se hâta d'ajouter, pour venir en aide au chevalier qu'une trop grande tension d'esprit pouvait fatiguer :

—Nous avons trouvé sur vous la lettre que vous aviez écrite en prévision du malheur qui vous est arrivé.

Dans le cerveau affaibli du jeune homme, la mémoire n'était pas encore revenue intacte. Les paroles du juge ressuscitèrent aussitôt le souvenir de cette lettre qu'il avait reprise à Colard en quittant l'hôtel, et il comprit tout de suite quelles avaient été les suites de cet écrit lu par la police.

—Confirmez-vous par votre dire la déclaration tracée en votre lettre ? continua le juge.

Mais, soit que la surprise l'eût trop ébranlé, soit que sa faiblesse ne lui permit pas de supporter l'interrogatoire, le malade, au lieu de répondre, se renversa tout à coup sur l'oreiller, anéanti par une syncope.

Depuis cette rechûte, la science de Maurice n'avait pu amener aucune notable amélioration dans l'état du chevalier. Il